

**PROJET D'ÉLABORATION DU SCHÉMA DE
COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)
DU THOUARSAIS**

REUNION PUBLIQUE

LUNDI 6 MAI 2019 A 20h30

AVIS DE PROLONGATION

D'ENQUETE PUBLIQUE

JUSQU'AU JEUDI 16 MAI 2019 A 17h00

Par décision du 24 avril 2019, le Commissaire Enquêteur, Monsieur B. PIPET, a décidé la prolongation de l'enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Thouarsais.

L'enquête publique initialement ouverte du 1^{er} avril au 2 mai 2019, est prolongée pour une durée de 14 jours, soit **du vendredi 3 mai 2019 au jeudi 16 mai 2019 inclus (17h00)**.

2 permanences seront assurées pendant la période des 14 jours de prolongation d'enquête publique :

- **le jeudi 9 mai 2019 de 9h00 à 12h00 au Centre Prométhée 21 avenue Victor Hugo à Thouars**
- **le jeudi 16 mai 2019 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Thouars 14 place Saint-Laon à Thouars**

Une réunion publique d'information et d'échange, présidée par le Commissaire Enquêteur, se déroulera le :

Lundi 6 mai 2019 à 20h30 au centre Prométhée 21 avenue Victor Hugo à Thouars.

L'enquête publique se déroulera en mairies de Brion-Près-Thouet, Coulonges-Thouarsais, Glenay, Loretz-d'Argenton, Louzy, Luché-Thouarsais, Luzay, Marnes, Pas-de-Jeu, Pierrefitte, Plaine-Et-Vallées, Saint-Cyr-La-Lande, Saint-Généroux, Saint-Jacques-de-Thouars, Saint-Jean-de-Thouars, Saint-Léger-de-Montbrun, Saint-Martin-de-Mâcon, Saint-Martin-de-Sanzay, Saint-Varent, Sainte-Gemme, Sainte-Verge, Thouars, Tourtenay, Val-En-Vignes (au 2 rue Saint Pierre à Cersay en raison de la délocalisation de la mairie pour travaux) et à la Communauté de Communes du Thouarsais (Hôtel des communes et Maison de l'Urbanisme) aux jours et heures habituels d'ouverture. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur les registres d'enquête publique ouverts à cet effet dans les collectivités listées en début de paragraphe. Ces dernières pourront aussi être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la Communauté de Communes du Thouarsais, 21 avenue Victor Hugo 79100 THOUARS ou encore être envoyées par courriel à l'adresse électronique réservée à cet usage pendant la durée de l'enquête :

enquete-publique-scot@thouars-communaute.fr

Le dossier est aussi consultable sur le site Internet : <https://www.thouars-communaute.fr>, onglet "Aménagement" – Documents d'urbanisme en cours d'élaboration. Accédez aux enquêtes publiques en cours.

Un poste informatique est mis gratuitement à disposition du public à la Maison de l'Urbanisme pendant la durée de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture de la Communauté de communes du Thouarsais.

Une évaluation environnementale a été réalisée dans le cadre du SCoT et est disponible dans le dossier d'enquête publique. L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale du 6 mars 2019 est joint au dossier.

Les avis des Personnes Publiques Associées sont également joints au dossier d'enquête publique.

La copie du rapport du Commissaire Enquêteur, sera tenue à disposition du public un mois après la clôture de l'enquête publique dans les collectivités citées ci-dessus. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Après l'enquête publique, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Thouarsais, éventuellement modifié pour tenir compte des remarques, avis, observations émis lors de l'enquête publique et du rapport et avis du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.

Pour tout renseignement, contacter la **Maison de l'urbanisme au 05/49/66/68/68** - 21 avenue Victor Hugo - 79100 THOUARS